



49

16 septembre 1952

DEMANDE D'INSCRIPTION A L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION - Mesures à prendre en vue de l'intégration dans l'économie de réfugiés et d'excédents de population

Demande d'inscription a l'ordre du jour de la session¹

déposée par M. SCHUTZ et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

L'Assemblée,

Consciente de la gravité du problème des réfugiés et des excédents de population,

Estimant que des mesures d'urgence s'imposent en vue de l'intégration dans l'économie de réfugiés et d'excédents de population,

Décide d'inscrire à son ordre du jour la question suivante :

« Mesures à prendre en vue de l'intégration économique des réfugiés et des excédents de population. »

et charge sa commission de la Population et des Réfugiés d'étudier le problème et de faire rapport à l'Assemblée.

Signé (voir au verso)

1. Question inscrite à l'ordre du jour de la Session et renvoyée par l'Assemblée à la commission de la Population et des Réfugiés, le 17 septembre 1952, 14e séance.



Signé:

CHIOSTERGI
DE LA VALLEE POUSSIN
FENS
HEYMAN
MONTINI
MUTTER
NADI
PAUL
PERNOT
SCHÜTZ
SANTERO